

Communiqué

Les lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans le roannais

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance », le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, doté de 150 millions d'euros sur 2020 et de 400 millions d'euros d'ici à 2022, vise à permettre aux entreprises de rebondir après la crise en accélérant la réalisation d'investissements industriels importants dans les Territoires d'industrie.

Ce fonds permet le financement de projets retenus sur la base de **leur impact sociétal et économique fort** (maintien et création d'emplois, décarbonation, formations...). Il permettra aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence dans notre territoire tout en étant créatrices d'emplois.

Dans le roannais, la société Mob Mondelin à Ambierle qui conçoit et fabrique de l'outillage à main pour les professionnels de l'industrie et du bâtiment a bénéficié de ce fonds alors qu'elle engage un plan d'investissement pour la modernisation de ses outils industriels. Cette société fondée en 1920 par l'arrière-grand-père des dirigeants actuels est aujourd'hui devenu le 1er fabricant français d'outillage main.

Par le projet qu'elle a présenté et qui a été retenu, cette ETI familiale et centenaire souhaite concrétiser la création d'un nouveau site qui permettra la **création de 20 emplois d'ici 2022** grâce à :

- un accroissement de la productivité
- la modernisation des outils de production,
- l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité
- la réduction son impact environnemental.

Mob Mondelin prévoit un investissement global de 12 millions d'euros sur notre territoire d'ici 2022.

Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation locale. Je tiens à saluer la célérité dans la déclinaison du plan de relance ainsi que le travail de terrain qui permettent au plan de relance d'avoir un impact sur tous nos territoires.

Rappel à propos de « France Relance » : Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. « France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Retrouvez l'ensemble des résultats territorialisés des aides à l'industrie dans notre département par mesure : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>